

UNION EUROPÉENNE-TURQUIE

Anniversaire du pacte de la honte

Signé le 18 mars 2016, l'accord inique laisse les réfugiés des guerres du Proche-Orient entre les griffes de l'homme fort d'Ankara. Il est depuis mis en oeuvre... pour le pire.



19 mars 2016. Manifestation des migrants pour la réouverture des frontières improvisées par l'accord UE-Turquie. Louisa Gouliamaki/AFP

Qualifié d'« *historique* » par ses instigateurs, d'« *honteux* » par ses détracteurs, « *l'accord UE-Turquie est une tache sur la conscience collective de l'Europe* », affirme aujourd'hui le directeur du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International (AI), John Dalhuisen. Depuis hier, jour pour jour, nous entrons dans la deuxième année de mise en oeuvre de ce système visant à faire des exilés en quête de refuge une monnaie d'échange entre l'Union européenne (UE) et la Turquie. En 2015, un million d'hommes, de femmes et d'enfants fuyant les guerres, la pauvreté et les Seuleme^{nt} voilà, les sirènes de l'extrême droite rugissent partout en Europe. Les dirigeants doivent choisir. Accentuer les logiques

dictatures se réfugient en Europe. Le chiffre est controversé, l'agence Frontex ayant admis que ces réfugiés avaient pu être comptabilisés à plusieurs reprises lors de leurs différents franchissements de frontière. Mais les États membres de l'UE sont de toute évidence face à un défi historique. D'autant que le flux de nos semblables en quête d'une existence à l'abri des bombes et des persécutions n'est pas près de s'arrêter.

LES PUISSANTS ASSUMENT ET PLANTENT LE CLOU

sécuritaires et xénophobes déjà à l'oeuvre ou faire preuve d'un véritable courage politique en construisant de véritables mécanismes d'accueil

des exilés. À l'automne 2015, cette piste reçoit l'appui d'un impressionnant élan de solidarité des peuples européens bouleversés par la diffusion de la photo d'Aylan, un enfant kurde retrouvé noyé sur une plage de Turquie. Six mois après, les chefs d'État ont tranché. Le 18 mars, ils signent avec Ankara un contrat inique. La Turquie recevra trois milliards d'euros en échange de quoi elle retiendra les réfugiés sur son sol. Toutes les personnes parvenant à rejoindre les îles grecques seront renvoyées en Turquie. En contrepartie, l'UE s'engage à accueillir un demandeur d'asile pour chaque personne expulsée dans la limite de 72 000.

Les ONG crient au scandale. Médecins sans frontières va jusqu'à refuser toute subvention émanant des institutions européennes, qu'elle juge responsables des drames humanitaires qui se jouent aux frontières de l'Union. Peu importe, les puissants assument et plantent le clou en érigeant quelques mois plus tard une liste des pays sûrs vers lesquels il serait possible de renvoyer n'importe quel demandeur d'asile y ayant transité. La Turquie en fait partie, malgré les nombreuses alertes des humanitaires présents sur le terrain et des agences de l'ONU. Qu'à cela ne tienne, les puissants ont les chiffres pour eux, semblerait-il. Alors qu'entre décembre 2015 et mars 2016, l'agence Frontex comptabilise près de 200 000 entrées irrégulières en Europe, elles tombent à 3 500, sur la même période, l'année suivante. Mais la catastrophe humanitaire est-elle pour autant évitée ? Rien n'est moins sûr.

Sur 30 000 personnes ayant rejoint la Grèce depuis mars 2016, un tiers seulement ont pu formuler une demande d'asile et 2 400 ont été renvoyées en Turquie, dont 1 500 entre décembre 2016 et mars 2017. À ce jour, 62 500 exilés sont encore bloqués en Grèce. 20 000 d'entre eux s'entassent sur les îles de Lesbos, Kos et Samos alors que les infrastructures sur place ne sont prévues que pour 9 000 personnes.

« Les retards dans l'enregistrement et dans le traitement des demandes d'asile ont transformé les îles grecques en lieux de confinement où s'entasse la population des camps, qui a doublé en l'espace de six mois, déplore Médecins sans frontières. Certains réfugiés et migrants ont passé jusqu'à un an dans des abris temporaires

inadaptés aux conditions hivernales et dépourvus de chauffage et d'eau chaude. » Cinq personnes au moins, dont deux enfants, ont trouvé la mort, en 2016, au sein du hotspot de Moria à cause de ces conditions indignes.

En Turquie, Syriens, Irakiens, Kurdes et Afghans, qui aspiraient à une protection de l'UE, se retrouvent abandonnés aux violences et abus d'un régime peu enclin au respect des droits humains. Les chefs d'État de l'UE ne l'ignorent pas. Un rapport de la Commission européenne elle-même, rendu public en janvier 2017, indique que le pays accueille aujourd'hui trois millions d'exilés et que « 90 % des réfugiés syriens en Turquie résident en dehors des camps et ne disposent que d'un accès limité aux services de base ».

Dans un récent courrier adressé aux responsables européens, plusieurs associations agissant sur les îles grecques se font porte-parole des exilés. « *En Turquie, nous avons été témoins de la torture de l'armée, de la police, des déportations vers les pays que nous avons fuies, du refus de nos droits les plus basiques* », écrivent-elles. Depuis mars 2016, ces affirmations ont maintes fois été portées à la connaissance des Européens. Dans les deux mois qui ont suivi la signature de l'accord UE-Turquie, les ONG AI et Human Rights Watch ont, par exemple, fait état de cinq demandeurs d'asile tués par des gardes frontières turcs et quatorze gravement blessés, dont trois enfants. Pour autant, les États membres de l'UE souhaitent accentuer cette logique d'externalisation des politiques migratoires. Cela les conduit à se taire face à la dérive autoritaire du président turc, Recep Tayyip Erdogan. Ils pactisent également avec des pays en guerre ou des régimes dictatoriaux. Des accords ont été passés avec l'Afghanistan et le Soudan, par exemple. Et d'autres sont en préparation, notamment avec la Libye, principal lieu de départ de ceux qui, jour après jour, risquent leur vie en cherchant à traverser la Méditerranée.

Les Etats membres de l'UE souhaitent accentuer cette logique d'externalisation des politiques migratoires

ÉMILIE URBACH dans l'Humanité du 21 mars 2017